



LE_PUY_EVEIL_OUVERTURE

La résidence ponote, construite dans les années 1970, est désormais chauffée avec cette énergie

Les Bouleaux raccordés au réseau de chaleur

Les occupants des 146 logements de la résidence Les Bouleaux, construite au début des années 1970 et située sur le haut de l'avenue Foch, viennent de délaisser le gaz de ville pour basculer sur un système d'énergie plus vertueux.

Une baisse des factures d'environ 30 % et entre 350 et 360 tonnes de CO 2 évitées annuellement

La copropriété avait pourtant botté en touche en 2014 au moment de la création du réseau de chaleur de la ville du Puy. Mais la hausse des tarifs de l'énergie, après la pandémie du Covid 19, a motivé une nouvelle prise de contact. La majorité des votes des copropriétaires a été acquise en février 2025. Les travaux se sont déroulés dans la foulée avec un raccordement au niveau de l'avenue Henri-Dunant. Le chantier s'est terminé au cours de l'été. Le basculement de la production d'eau chaude et de chauffage s'est déroulé en deux étapes, le temps de remplacer les deux chaudières à gaz, arrivant en fin de vie, par deux échangeurs.

Le réseau de chaleur biomasse livre une eau à 88 °C dans la résidence. Une partie sert à la production d'eau chaude sanitaire par l'intermédiaire du chauffe-eau d'origine et l'autre partie est dirigée vers les échangeurs qui ont remplacé les anciennes chaudières à gaz. L'eau chaude est ensuite envoyée dans les circuits des radiateurs des appartements. En bout de course, l'eau est retombée à une température de 40 °C quand elle quitte la résidence.

La bascule s'est opérée au mois d'octobre et d'après Stéphane Chappuis, manager d'actifs chez Engie Solutions, délégataire du service public, « les résidents ne se sont rendus compte de rien ». Michel Mathieu, directeur régional réseaux sud-est d'Engie solutions estime que l'économie sur les factures de chauffage « devrait être de l'ordre de 30 % sur la charge de chauffage ». C'est en tout cas le modèle habituel des changements de sources de chauffage du gaz vers un réseau de chaleur. « Il y a une stabilité de l'évolution des tarifs dans le temps, car le réseau de chaleur n'est pas soumis à l'évolution des tarifs des énergies carbonées. » La seconde conséquence se mesure sur le plan environnemental. « Pour la résidence des Bouleaux, on parle de 350 à 360 tonnes de CO 2 évitées par an,

ce qui représente l'équivalent de la circulation de 200 voitures à l'année. »

Pour bénéficier du réseau de chaleur, la copropriété des Bouleaux a payé un droit de raccordement. Les propriétaires ont bénéficié de certificats d'économie de gaz à effet de serre qui ont absorbé une grosse partie du coût, laissant environ 40.000 ? à la charge de la copropriété.

La Ville du Puy estime que depuis 2014, le réseau de chaleur biomasse Vertveine a permis d'éviter l'émission de plus de 50.000 tonnes de CO 2 . « Il est alimenté par du bois des forêts de l'agglomération, ce qui nous permet de produire une énergie verte à 90 % » a rappelé Michel Chapuis, maire du Puy et président de la communauté d'agglomération du Puy, vendredi 19 décembre à midi, lors de l'inauguration du raccordement des Bouleaux. Le réseau de chaleur est alimenté toute l'année. « Il faut compter environ trois camions de bois par semaine en été et jusqu'à 16 camions au moment le plus froid de l'hiver. »

La capacité du réseau de chaleur permet d'envisager encore plusieurs raccordements. Un projet d'extension pour pouvoir raccorder la préfecture, le tribunal, le théâtre et l'école Mi-

chelet serait d'ailleurs dans les tuyaux.

Céline Demars ce-line.demars@centrefrance.com ■

